

Nantes, 29 septembre 2022
Séminaire LCA 2022 – thème « Le corps dans la culture antique »
J. Wilgaux, Nantes Université
jerome.wilgaux@univ-nantes.fr

Décrire, caractériser, stigmatiser : corps et contrôle social dans le monde grec ancien

Tryphon Gramm., Περὶ τρόπων [*Rhetores Graeci*], p. 201, line 15 : ΠΕΡΙ ΧΑΡΑΚΤΗΡΙΣΜΟΥ. Χαρακτηρισμός ἐστὶ λόγος τῶν περὶ τὸ σῶμα ἰδιωμάτων ἀπαγγελτικός, ὃν καὶ τινες εἰκονισμόν λέγουσιν, οἷον γυρὸς ἐν ὤμοισιν, μελανόχροος, οὐλοκάρηος.

Le *Kharakterismos*, ou ce que l'on appelle également *l'eikonismos*, est le type de discours (*logos*) décrivant les traits spécifiques (particuliers, *idiómata*) d'un corps, ainsi « le dos voûté, la peau noire, les cheveux crépus » (*Odyssée*, chant XIX, 246)

I. Descriptions et signalements physiques

* Avis de recherche relatif à des esclaves en fuite, 156 a.C.

Hunt A.S., Edgar C.C., *Select Papyri, I, Non-literary papyri, private affairs*, London, Heinemann, Cambridge, Harvard University Press, 1954, n°234 (*P. Par.* 10 = *UPZ* 121 = *Burnet* n°149)

Ἄριστογένου τοῦ Χρυσίππου Ἀλαβανδέως πρεσβευτοῦ παῖς ἀνακεχώρηκεν <ἐν Ἀλεξανδρείαι>, ὧν ὄνομα Ἑρμῶν, ὃς καὶ Νεῖλος καλεῖται, τὸ γένος Σύρος ἀπὸ Βαμβύκης ὡς ἐτῶν 18, μεγέθει μέσος, ἀγένειος, εὐκνημος, κοιλογένειος, φακὸς παρὰ ῥίνα ἐξ ἀριστερῶν, οὐλή ὑπὲρ χαλινὸν ἐξ ἀριστερῶν, ἐστιγμένος τὸν δεξιὸν καρπὸν γράμμασι βαρβαρικοῖς δυσίν...

« Un esclave d'Aristogenos, fils de Chrysippos, d'Alabanda, ambassadeur, s'est enfui à Alexandrie ; il se nomme Hermon (il est également appelé Neilos), d'origine syrienne, de Bambukè, âgé d'environ 18 ans, taille moyenne, imberbe, jambes puissantes (*euknêmos*), une fossette au menton (*koilogeneios*), un grain de beauté sur le côté gauche du nez, une cicatrice au-dessus de l'extrémité gauche des lèvres, le poignet droit marqué de deux lettres barbares... »

* Suétone, *Vie d'Auguste*, 65.3 : *Relegatae usum uini omnemque deliciae cultum ademit neque adiri a quoquam libero seruoque nisi se consulto permisit, et ita ut certior fieret, qua is aetate, qua statura, quo colore esset, etiam quibus corporis notis uel cicatricibus.*

(Auguste ayant envoyé sa fille en exil) Il défendit qu'aucun homme, libre ou esclave, l'approchât sans sa permission, et sans qu'il connût son âge, sa stature, sa couleur, et jusqu'aux marques ou aux cicatrices qu'il pouvait avoir sur le corps.

* Vente d'une maison (et acte de reconnaissance de vente), 101 a.C. (BGU 998)

cf. A.S. Hunt, C.C. Edgar, *Select Papyri, I, Non-literary papyri, private affairs*, London, Heinemann, Cambridge, Harvard University Press, 1954.

Ψενμεγῆς Πανεχάτου Πέρσης [τῆς] ἐπιγονῆς ὡς (ἐτῶν) 55 μέσος μελίχρω(ς) τετανὸς ἀναφάλακρος μακροπρόσω(πος) εὐθύριν οὐλή μήλω [ἀρις]τερῶ [αρις]τερον ἐπισ[κάζω]ν τὸν πόδα δεξιὸν

Psenmenchès fils de Panechatès, Perse de l'Épigonè, âgé d'environ 55 ans, taille moyenne, peau couleur miel, cheveux lisses, chauve sur le devant de la tête, visage allongé, nez droit, une cicatrice à la joue gauche, boiteux du pied droit...

Ἀρπαήσιος [τοῦ] Ψενμεγῆ[τος Πέ]ρσου ὡς (ἐτῶν) 30 μέσου μεσος μελίχρω(τος) ὑποκλάστου υποκλαστος μακροπροσώ(που) εὐθύρινος ευθυριν ἀσήμου ασημος

Harpaesis fils de Psenmenchès, Perse, âgé d'environ 30 ans, taille moyenne, peau couleur miel, cheveux légèrement frisés, visage allongé, nez droit, sans signe particulier...

* Denis Feissel, Jean Gasco, « Documents d'archives romaines inédits du Moyen Euphrate (3^e s. p.C.), *Journal des savants*, 1995, 1, p. 65-119.

– Vente d'esclave, 6 novembre 249 p.C.

... δούλον αὐτῆς οἰκ[ογενῆ ὀνόματι Αψαλμαν μητρὸς] Μαθσεινης ὡς ἑτῶν ιγ μ(ίκρω) π(λέον) ἦ(ττω) μεσόχρο[υν, εὐθύρινα, ὑπό τι σύνοφρυον,] ὠτότρητον, αἰγοφθάλμον, [ὑγιῆ καὶ ἀνέπαφον.

« ...un sien esclave de naissance du nom d'Apsalmas, ayant pour mère Mathseinè, âgé de treize ans à peu près, à la peau mate (*mesokhroun*), au nez droit (*euthurina*), aux sourcils presque jointifs (*hupo ti sunophrun*), aux oreilles percées (*ototrêton*), aux yeux caprins (*aigophthalmon*), sain et non sujet à saisie légale. »

– Vente d'esclave, Beth Phouraia, 27 janvier 251

... δούλην ἀργυρώνητον ὀνόματι Ἰμμεδαβου ἢ καὶ εἴ τιτι ἐτέρω ὀνόματι καλεῖται ἢ κληθήσεται, γένι περίχωραν Νεισβει οὔσαν ὡς ἑτῶν δεκατριῶν μ(ίκρω) π(λέον) ἦ(ττω), λευκόχρουν, στρονγυλοπρόσωπον, εὔοφρυον, εὐόφθαλμον, εὐθύρεινα...

« L'an 562, a vendu, Absalmas, fils d'Abidrôdakos, une esclave achetée, lui appartenant, nommée Immedabou. L'a achetée, Samsaios, fils de Teias, Abourène, pour sept cent deniers. (...) L'esclave achetée, lui appartenant, du nom d'Immedabou, ou de quelque autre nom dont on l'appelle ou dont on l'appellera, originaire de Nisibe, étant âgée de treize ans, un peu plus, un peu moins, de teint pâle (*leukochroun*), de visage rond (*stronguloprosôpon*), bien fournie en sourcils (*euophrun*), ayant bons yeux (*euophthalmon*), le nez droit (*euthureina*)

II. Corps et contrôle social

* Aristote, *Rhétorique*, 1367a

« À Sparte, il est beau de porter les cheveux longs ; c'est l'indice d'un homme libre ; en effet, il n'est pas facile, quand on porte les cheveux longs, de faire ouvrage servile. Il est beau de n'exercer aucun métier artisanal ; car un homme libre ne vit pas pour autrui. »

* Plutarque, *Vie d'Agésilas*, 30, 4, à propos des *Tresantes*, « Trembleurs » : « Ils doivent accepter de circuler dans des habits sales et misérables, portent des manteaux grossiers et rapiécés, qui ont été teints, se rasent un côté de la barbe et laissent pousser l'autre. »

* Myron de Priène, à propos des Hilotes (Athénée, XIV, 657 d) : « Les Hilotes sont astreints aux travaux les plus ignominieux et les plus flétrissants. On les force à porter un bonnet en peau de chien (*kunên*) et à se revêtir de la dépouille des bêtes (*diphtheran*) ; on leur inflige tous les ans un certain nombre de coups, sans qu'ils aient commis aucune faute, pour leur rappeler qu'ils sont esclaves ; bien plus s'il en est qui dépassent la mesure de vigueur qui convient aux esclaves, on les punit de mort, et l'on frappe leurs maîtres d'une amende pour n'avoir point su freiner leur développement. »

III. Sémiologies antiques du corps : l'exemple de la physiognomonie

* **Définitions, extraits physiognomoniques**

Traité de physiognomonie, 2 : « Définissons d'abord le but de la physiognomonie. Elle se propose d'examiner et de connaître le caractère d'après le physique. »

Pseudo-Aristote, *Traité de physiognomonie*, A 6-7 : « La physiognomonie, comme son nom l'indique, s'intéresse aux manifestations physiques des dispositions de l'âme et aux caractères (...). On déduit le caractère des mouvements, des poses, des couleurs, des expressions du visage, des cheveux, de la finesse de la peau, de la voix, de la chair, des parties du corps, ainsi que de son ensemble. »

* Extraits de l'Anonyme latin

« Les yeux bleu clair aux petites pupilles dénoncent un caractère servile, riche en ruses et avide de profits »

« Les sourcils droits et allongés dénotent un caractère mou et faible : ils correspondent au type féminin. Les sourcils qui se rejoignent signifient un homme très sévère, mais aussi trop peu sage. Les poils des sourcils ramenés vers le haut et vers le front montrent un esprit querelleur, irascible et sot... ».

« Ceux qui ont une peau trop foncée sont lâches, c'est le cas des Égyptiens, des Éthiopiens. Ceux qui sont trop pâles sont lâches, c'est le cas des femmes. La couleur révélatrice du courage doit être intermédiaire entre celles-ci. »

Pseudo-Aristote, *Traité de physiognomonie*, A13 et 14 :

Ἄνδρείου σημεῖα· τρίχωμα σκληρόν, τὸ σχῆμα τοῦ σώματος ὀρθόν, ὅστᾳ καὶ πλευραὶ καὶ τὰ ἀκρωτήρια τοῦ σώματος ἰσχυρὰ καὶ μεγάλα, καὶ κοιλία πλατεῖα καὶ προσεσταλμένη, ὠμοπλάται πλατεῖα καὶ διεστηκυῖα οὔτε λίαν συνδεδεμένα οὔτε παντάπασιν ἀπολελυμένα, τράχηλος ἔρρωμένος, οὐ σφόδρα σαρκώδης, τὸ στήθος σαρκῶδες τε καὶ πλατύ, ἰσχίον προσεσταλμένον, γαστροκνημῖαι κάτω κατεσπασμένα, ὄμμα χαροπὸν οὔτε λίαν ἀνεπτυγμένον οὔτε παντάπασι συμμύον ἀχμηρότερον, τὸ χρῶμα τὸ ἐπὶ τοῦ σώματος ὄξυ, μέτωπον εὐθύ οὐ μέγα ἰσχνόν οὔτε λείον οὔτε παντάπασι ῥυτιδῶδες.

« Signes du courageux (*andreiou semeia*) : des cheveux raides ; un corps qui se tient droit ; des os, des côtes et des extrémités robustes et de grande taille ; un ventre large et plat et bien proportionné ; des épaules larges et écartées, ni trop proches sans être complètement séparées ; un cou robuste sans être fortement charnu ; une poitrine bien développée et large ; un bassin dans les mêmes proportions ; des mollets développés vers le bas ; des yeux brillants sans être écarquillés ni trop ternes lorsqu'ils se rétrécissent ; un corps au teint vif ; un front droit, pas très bas, ni lisse ni tout à fait ridé. »

δειλοῦ σημεῖα· τριχωμάτιον μαλακόν, τῷ σώματι συγκεκαθικῶς, οὐκ ἐπισπερχής, αἱ δὲ γαστροκνημῖαι ἄνω ἀνεσπασμένα, τὰ περὶ τὸ πρόσωπον ὑπόχρος, ὄμματα ἀσθενῆ καὶ σκαρδαμύττει, καὶ τὰ ἀκρωτήρια τοῦ σώματος ἀσθενῆ, καὶ μικρὰ σκέλη καὶ χεῖρες λεπταὶ καὶ μακρά, ὄσφυς δὲ μικρὰ καὶ ἀσθενής, τὸ σχῆμα σύντονον ἐκ ταῖς κινήσεσιν οὐκ ἰταμός, ἀλλ' ὑπτιος καὶ τεθαμβηκῶς, τὸ ἦθος τὸ ἐπὶ τοῦ προσώπου εὐμετάβολον κατηφής.

« Signes du lâche (*deilou semeia*) : une chevelure souple, le corps voûté, un manque d'empressement, les mollets sont développés vers le haut, le visage un peu pâle, un regard faible et agité de clignements, les extrémités du corps sans force, les jambes petites, les mains longues et fines, les hanches petites et chétives, une attitude tendue, sans hardiesse dans les mouvements, mais de l'indolence et comme de la stupeur, l'expression du visage est triste et facilement changeante. »

Anonyme latin, *Traité de physiognomonie (De physiognomia liber)* 105 ; trad. J. André, Belles Lettres.

De homine uero dicit cuius erat nocens stultitia capillo fuisse denso eodemque horrido tamquam ex frigore, capite angusto, obliquo, auribus ingentibus inclinatis ac propemodum infractis, ceruice dura, temporibus rotundis, non leuibus, sed ut ipse Polemon nominat < γλαφυροῖς > ; frons in eo fuit angusta et aspera, oculi parui, tenebrosi, sicci, caui, subdifluentes, rigidi, genae angustae, prolixae, labia longissima, os longe rescissum, patens semper ac si incisus uultus esset, omne interuallum oris eius apertum, incuruus ipse, utero prominente, cruribus crassis, articulis manuum et pedum uastis atque duris, quod est proprium stultorum, colore subpallido, tumentibus ciliis ita ut semper eum <crapula> uel somno pressum esse diceret, uox ouium similis, impudens, deformis, detestabilis. Praetera humeros eidem et palpebras spasmus frequentissime contrahebat ; qui ita taedio et intemperantia agebatur, ut dentibus barbam assumeret semper atque ederet, ex mento autem uel alios longe positos capillos manu intorquens ori deuorandos applicabat. Hic autem homo omnes feras secundum Polemonis sententiam et omnes homines sui temporis malitia malos, stultitia stultos supergressus est et utriusque speciei larga et clara indicia homo unus hic edidit.

« Voici ce que (Polémon) dit de l'homme dont la sottise était criminelle : il avait les cheveux drus et aussi raidis comme par le froid, la tête étroite et penchée, de grandes oreilles pendantes et presque rabattues, un cou raide, des tempes arrondies et non lisses, mais *glaphura* (délicates), pour user du

terme de Polémon lui-même ; il avait le front étroit et rugueux, de petits yeux sombres, secs, enfoncés, coulant un peu et fixes, des joues étroites et allongées, des lèvres très étirées, une bouche largement fendue, toujours ouverte comme si le visage était coupé en deux, avec toute l'ouverture de la bouche béante ; il était voûté, ventru, avait les jambes épaisses, les articulations des mains et des pieds énormes et dures, ce qui est le propre des sots, le teint jaunâtre, le bord des paupières gonflé au point qu'on l'eût dit toujours sous l'empire de l'ivresse ou du sommeil, la voix bêlante, effrontée, désagréable et détestable. Un tic lui faisait en outre contracter très souvent les épaules et les paupières. La perversion du goût et la nervosité lui faisaient sans cesse prendre sa moustache avec les dents et la mâcher et il tordait avec la main les poils de sa barbe ou d'autres plus éloignés et les amenait à sa bouche pour les avaler. Selon le point de vue de Polémon, cet homme dépassait toutes les bêtes sauvages, et en méchanceté tous les méchants de son temps, en sottise tous les sots ; il donnait à lui seul des indices abondants et clairs de l'un et l'autre type. »

Quelques références bibliographiques

Dialogues d'histoire ancienne, Suppl 14. *L'histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique*. Journée de printemps de la Sophau du 25 mai 2013. Sous la direction de Fl. Gherchanoc, Presses universitaires de Franche Comté, 2015.

Misener G., « Iconistic Portraits », *Classical Philology*, 19/2, 1924, 97-123.

Förster R., *Scriptores physiognomonici graeci et latini*, Teubner, Lipsiae, 1893, 2 vol. (rééd. 1994).

André J., Anonyme latin, *Traité de physiognomonie* (éd. trad. et comm.), CUF, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

Swain S. *et alii*, *Seeing the Face, Seeing the Soul : Polemon's Physiognomy from Classical Antiquity to Medieval Islam*, Oxford, 2007.

Wilgaux J., « La physiognomonie antique : bref état des lieux », dans *Langages et métaphores du corps dans le monde antique*, sous la direction de Véronique Dasen et Jérôme Wilgaux, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 185-195.

Wilgaux J., « Le corps du prêtre en Grèce ancienne », dans *La norme en matière religieuse en Grèce ancienne*, édité par Pierre Brulé, Kernos, supplément 21, Liège, 2009, p. 231-242.

Wilgaux J., « 'Blancs' et 'Noirs' : lectures genrée et ethnique des corps », dans *Le corps*, sous la direction de Philippe Guisard et Christelle Laizé, coll. « Cultures antiques », Ellipses, 2015, p. 57-75.